



Communiqué Pour diffusion immédiate

Bilan d'étape de la négociation nationale **La FAE poursuit ses travaux**

Montréal, le jeudi 18 juin 2015 – Après six mois de négociation très intense avec le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), où la partie patronale n'a répondu positivement à aucune des 55 demandes de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), les huit syndicats affiliés à la FAE ont réaffirmé la nécessité d'obtenir un règlement satisfaisant pour les enseignantes et enseignants. Ils ont voté à l'unanimité hier, en Conseil fédératif de négociation, de poursuivre les travaux à la table de négociation afin de les faire progresser.

« Depuis sa création, la FAE s'est donné comme mandat d'assurer la pérennité de l'école publique, d'améliorer les conditions de travail des enseignantes et enseignants et de garantir aux élèves des conditions d'apprentissage qui favorisent l'égalité des chances. Nous ne dérogeons pas de notre mission et du rôle qui nous est confié par nos 32 000 membres dans le cadre de cette négociation, malgré le discours d'austérité du gouvernement libéral qui souhaite atteindre l'équilibre budgétaire sur le dos des élèves et des profs. D'autres choix politiques sont possibles, et la FAE demeure présente à la table de négociation, comme dans la rue, pour le lui rappeler », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE.

Rappel des faits

Le rythme des six premiers mois de négociation entre le CPNCF et la FAE a été très soutenu. En réponse aux 55 demandes de la FAE déposées en octobre, le gouvernement a répliqué en décembre avec 58 propositions diamétralement opposées. Malgré tout le mépris qu'exprimait ce dépôt patronal, l'équipe de négociation de la FAE s'est mise au travail sur-le-champ. Depuis, les deux parties se sont présentées puis expliquées leurs propositions respectives tout au long de l'hiver.

Toutefois, les conventions collectives du secteur public étant arrivées à échéance le 31 mars 2015 et l'écart entre les propositions patronales et les demandes syndicales étant à ce point majeur, la FAE a dû déposer le 7 mai 2015 une demande de médiation auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. C'est avec diligence que le gouvernement a nommé une médiatrice quelques jours plus tard. Son rapport est attendu le 10 juillet 2015, date à laquelle l'équipe de négociation de la FAE aura participé à un total de 47 rencontres avec la partie patronale, à raison de deux rencontres par semaine. À chacune de ces étapes, la FAE a consulté ses membres qui l'ont soutenue action après action.

En parallèle, devant la rigidité des positions patronales, les enseignantes et enseignants de la FAE, mais aussi parents, amis et plusieurs députés, sont descendus dans la rue des dizaines de fois pour manifester leur colère et dénoncer la politique d'austérité du gouvernement, et ce, dans plusieurs régions au Québec. Plusieurs autres actions ont aussi été menées par le personnel enseignant dans les établissements : port du macaron « *J'enseigne : mes patrons me méprisent* », installations d'affiches autour des 800 établissements situés sur les territoires des syndicats de la FAE, dénonçant l'injuste part qui leur est demandée de faire, perturbations des conseils des commissaires, fin du bénévolat de la part des enseignantes et enseignants pour des activités extracurriculaires ou encore, remise des notes manuscrites de leurs élèves, comme ce sera le cas dans les prochains jours.

« Nous détenons aussi un mandat de grève de trois jours, voté au printemps par nos huit syndicats affiliés et à être exercé au moment jugé opportun, a rappelé M. Mallette. Toutefois, nous ne sommes pas rendus là, car nous assistons à une mobilisation sans précédent de la part des enseignantes et enseignants, mais aussi des parents. Nous savons désormais, grâce à un sondage SOM, que la population québécoise est derrière nous, puisqu'elle rejette majoritairement les propositions du gouvernement en matière d'éducation. Nous tenons par ailleurs à remercier les Québécoises et Québécois de leur soutien depuis le début de cette négociation, et nous les encourageons à demeurer mobilisés pour faire entendre raison au gouvernement », a conclu M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les 600 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290